



Mention Complémentaire des Installations Oléohydrauliques et Pneumatiques

PROFESSIONNALISATION

RESPONSABLE DE LA FORMATION :
Alban PICARD
infos@lamaisondelentreprise.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :
Katia FAVREAU
03 86 49 26 14
accueil.afpi@lamaisondelentreprise.com

UN MÉTIER

Descriptif

Les métiers de l'oléohydraulique et pneumatique peuvent s'exercer dans différents domaines tels que l'industrie plastique, le secteur des machines outils, la robotique, l'agriculture (machines agricoles), l'assemblage (presse,...), les travaux publics... Les activités liées à ces métiers permettent d'assurer l'installation et la maintenance des circuits hydrauliques et pneumatiques, d'effectuer le montage et la réalisation des installations.

Vos activités en entreprise

- Procéder au montage, réglage et à la mise en route d'installations : Montage et raccordement de canalisations et d'appareils des circuits d'énergie ; Essai et mise en route de l'installation ; Vérification et réglage des paramètres liés à la production et à la transformation d'énergie.
- Assurer la maintenance et le dépannage : Maintenance préventive et corrective ; Réalisation des visites périodiques et des interventions préventives planifiées. Diagnostic, dépannage et remise en service de tout ou partie des éléments d'un circuit d'une installation.
- Modification d'installations

Moyens pédagogique

IFTI, Banc d'essai didactiques, logiciels de simulation.

UNE FORMATION

Public concerné

- BAC Technique (BAC STI, BAC MEI, BAC PSPA)

Connaissances à acquérir

- Hydraulique tout ou rien
- Hydraulique proportionnel
- Electrotechnique
- Maintenance
- Automatismes
- Pneumatique
- Régulation
- HMI

Mention Complémentaire des Installations Oléohydrauliques et Pneumatiques

➔ Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil. Le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature. Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat pourra être invité à se présenter à un entretien de motivation.

Cette formation peut être préparée en Formation Continue (FC), Congé Individuel de Formation (CIF) ou Droit Individuel à la Formation (DIF). Nous consulter.

➔ Organisation - Statut durant la formation

- La formation se déroule sur le site de Sens.
 - L'alternance (1 à 2 semaines en formation, 2 semaines en entreprise)
- Au travers d'une relation tripartite (entreprise, apprenant, centre de formation) coordonnée, la pédagogie de l'alternance permet d'acquérir, pas à pas, de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. Les périodes en entreprise et en centre de formation se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.
- Le jeune est considéré comme salarié de l'entreprise avec un contrat de travail à durée déterminée.

➔ Validation des études

La formation est validée par une **mention complémentaire en maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques** délivrée par l'Education Nationale.
Modalité de délivrance du diplôme : réussite aux épreuves

UN EMPLOI

Le contrat de professionnalisation

C'est un contrat de travail commun aux **jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire et aux **demandeurs d'emploi de plus de 26 ans** permettant d'accéder à une qualification reconnue en alliant des périodes d'enseignement général, l'exercice en entreprise d'activités en rapport avec la qualification visée.

La durée des contrats est comprise **entre 6 et 12 mois**. Un accord de branche peut dans certains cas porter cette durée à 24 mois. (nous consulter).

La rémunération varie de 55 % du SMIC au SMIC ou 85 % du minimum conventionnel, en fonction de l'âge et du niveau d'études.

Charges sociales et financement :

L'entreprise d'accueil bénéficie d'exonérations de charges sociales dites cotisations Fillon pour tous les salariés, d'exonérations spécifiques pour les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus et d'autres aides temporaires de Pôle Emploi.